

Les étapes-clés de l'assistance technique

La visite de chantier est l'étape-clé du processus de validation d'un système de protection incendie :

1. Première visite sur site : identifier et recommander la protection sprinkler parfaitement adaptée à l'activité de l'entreprise et à ses locaux.
2. Rédaction d'un descriptif technique remis à l'exploitant pour lancer l'appel d'offre et les demandes de devis auprès des fournisseurs d'installation.
3. Analyse technique par les experts du service ingénierie AXA
4. Validation des études et documents techniques fournis par l'installateur sélectionné.
5. Suivi continu des travaux par des visites sur site régulières
6. Vérification finale de conformité de l'installation au descriptif technique et aux normes suivies.

Exemple de visite de site dans les locaux de l'entreprise NUTRISET à Malaunay (76) le 13 mai 2011

Retour d'expérience de **François Soto, ingénieur-conseil de l'équipe Ingénierie Prévention Dommages d'AXA Entreprises** lors d'une visite de vérification d'une installation d'extinction automatique à eau de type sprinkler (1). Dans le cadre de ce projet, il s'agissait précisément d'apporter un appui technique à **l'entreprise Nutriset**

L'entreprise cliente :

▪ Son contexte :

Nutriset est une entreprise entièrement dédiée à l'aide alimentaire sociale et humanitaire. Depuis 25 ans, l'entreprise innove, produit et rend accessibles des solutions nutritionnelles, et contribue ainsi à l'autonomie nutritionnelle des pays du sud. Nutriset a développé toute une gamme de produits, du traitement à la prévention, ainsi qu'un réseau de 11 partenaires locaux. Nutriset est le leader mondial dans son domaine.

▪ Son profil technique :

L'entreprise a investi sur la période 2007-2010, 27 millions d'Euros. La superficie de l'établissement est passée de 5000 m² à 8000 m². L'extension avait pour destination une zone d'atelier et de stockage. Sa capacité de production a ainsi été portée à 70 000 tonnes, pour un chiffre d'affaires 2010 de 97 millions d'Euros. L'entreprise a intégré lors de l'extension des locaux la mise en place d'un système de protection sprinkler sur l'ensemble de l'établissement. Il faut noter qu'il s'agit d'un projet réalisé en partie en « retrofit » : cela signifie que la protection a été intégrée à des zones existantes.

La mission d'expertise :

La visite de chantier est une étape du processus de validation de l'installation. En effet, elle s'inscrit dans le schéma d'aide à la mise en place d'un système de protection, qui est le suivant :

- la première visite de l'ingénieur sur site permet d'identifier précisément l'activité afin de définir la protection sprinkler adéquate ou les adaptations à réaliser et de présenter à l'exploitant le rôle d'un tel système. Par exemple, il a été formulé la nécessité de mettre hors gel les cellules de stockage qui n'étaient pas chauffées, le but étant de fiabiliser la protection sprinkler sous eau en évitant tout risque de gel.

- la rédaction d'un descriptif technique : ce document est remis à l'exploitant afin de lancer l'appel d'offre. Les devis des installateurs sont ensuite envoyés au service ingénierie AXA pour analyse technique, mettant en évidence les écarts éventuels avec le descriptif initial.
- la sélection de l'installateur concrétisée, ce dernier commence les études et les envoie pour approbation à François Soto. Sont revus l'ensemble des documents d'exécution (plans, schémas de principe, calculs hydrauliques), y compris les fiches techniques du matériel. Les revues documentaires sont suivies par des déplacements réguliers sur site, et ce dans un souci de validation continue.

■ **Intervenants :**

M. Jean-Pierre Dupas, Directeur Général Délégué à l'exploitation/investissement de la société est l'interlocuteur Nutriset pour ce projet.

La visite a été réalisée en présence du chargé d'affaires, **M. Alexandre Pires**, et du chef de chantier, **M. David Caboche**, de la société Atlantique Automatismes Incendie, l'installateur sprinkler retenu par NUTRISET.

Un briefing en salle a permis de décider du fil conducteur de la journée. En effet, le site étant en exploitation, des précautions doivent être prises afin de ne pas interférer avec les activités de process. De plus, M. Pires nous a précisé que les épreuves hydrostatiques des réseaux étaient actuellement en cours.

■ **Etapes-clés de la visite :**

Ainsi, dans un premier temps, nous nous sommes dirigés vers le local pompe sprinkler : la pose des équipements du local a été finalisée récemment. Ce fut ainsi l'occasion de tester :

- les ressources hydrauliques du système, qui se sont avérées satisfaisantes et en adéquation avec les éléments remis lors de la phase d'étude,
- le report des alarmes de supervision de la source d'eau.

Nous avons continué par la visite de l'ensemble des locaux. Ce fut l'occasion de noter :

- la reprise du supportage des réseaux de protection des bureaux, remarque formulée par François Soto lors d'une précédente visite,
- une finition de protection à réaliser dans le local qualité, conformément aux plans d'exécution.

Pendant la visite, M. Dupas a évoqué la construction d'une extension supplémentaire dont les caractéristiques d'exploitation seraient identiques à celles actuellement en place : ces éléments ont permis de confirmer le dimensionnement de la source d'eau en place.

Le chantier touche ainsi à sa fin. Il reste à programmer le rinçage des réseaux **(2)** ainsi que le déroulement de la visite finale de conformité.

Ces étapes s'inscrivent dans le processus et seront donc réalisées en présence de François SOTO

En fin de journée, le débriefing s'est déroulé en présence **Monsieur Michel Lescanne, fondateur et Président de la société Nutriset** en 1986. L'échange a porté sur les résultats des essais de la journée ainsi que sur la présentation des étapes restantes. Pour le mot de la fin, M. Lescanne a formulé deux sujets de réflexion :

- le gage de fiabilité vis-à-vis de l'ensemble de ses clients, qu'entraîne la mise en place d'une protection par sprinkler, sur un site de production unique,
- l'importance que revêt pour lui l'accompagnement client par son assureur, de par les services qu'il propose.

Notes :

(1) : le rôle d'un système **sprinkler** est triple : détecter, alerter et contrôler. Le mode de dimensionnement induira soit le contrôle d'un départ d'incendie soit sa suppression. Toutefois, le second mode a été développé pour les zones de stockage, évitant ainsi par exemple la mise en place de réseaux sprinkler intermédiaires, à l'intérieur des paletiers. C'est le schéma qui a effectivement été suivi sur le site de Nutriset, évitant ainsi la protection par sprinkler à l'intérieur des racks à accumulation.

(2) le **rinçage des réseaux** est le seul moyen d'éliminer des éléments pouvant être restés à l'intérieur des tuyauteries et susceptibles d'obstruer le passage de l'eau. Les débits qui seront déployés pour les rinçages sont définis en fonction des diamètres des tronçons de tuyauteries concernés.

Remerciements :

M. Michel Lescanne (Nutriset), M. Dupas (Nutriset), Olivier Lescanne (Agent AXA), Alexandre Pires (Atlantique Automatismes Incendie), David Caboche (Atlantique Automatismes Incendie)